

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt et un le dix septembre à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Wolschheim régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GIZZ Maire

Sous la présidence de M. Jean-Marc GIZZ Maire

Etaient présents : MM. : Claude BOEHM 1er adjoint, Martine ADLOFF 2<sup>ème</sup> adjointe, Frédéric MEHL 3<sup>ème</sup> adjoint, Yannick BRUHL, Martin KAUFF, Doris LOTZ, Yannick MERZ, Gaëtan VIX, Véronique WENDLING.

Etaient absents :

Avec excuses : Michèle RICHERT

**ORDRE DU JOUR**

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15 AVRIL 2021
3. ETAT DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES
4. RATTACHEMENT DE LA COMMUNE D'ERCKARTSWILLER A LA PAROISSE DE WEINBOURG AINSI QUE LA MODIFICATION DES RESSORTS DES CONSISTOIRES DE LA PETITE PIERRE ET D'INGWILLER ET DES INSPECTIONS DE LA PETITE PIERRE ET DE BOUXWILLER – CHANGEMENT DE NOM DE L'INSPECTION DE LA PETITE PIERRE EN INSPECTION ALSACE BOSSUE -MOSELLE
5. AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS
- 6.

**N°016/2021 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Monsieur Yannick MERZ.

**N°017/2021 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 15 AVRIL 2021**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2021.

## **N° 018/2021 ETAT DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES**

Pour donner une image fidèle et sincère du patrimoine de la commune, il convient de constater une provision pour dépréciation des comptes de tiers (créances).

Le montant de la dépréciation s'appuie sur l'état des restes depuis plus de deux ans, dont les chances de recouvrement sont compromises.

Vu l'antériorité de ces créances, la Trésorerie préconise un taux de provisionnement au moins égal à 80 % des sommes restant dues.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

de voter le taux préconisé par la Trésorerie, à savoir au moins égal à 80 %, dont la liste pour un montant de 1 594,18 €, concernant des retards de paiement de M. Drucbert, est annexée au présent document.

DECIDE

## **N° 019/2021 RATTACHEMENT DE LA COMMUNE D'ERCKARTSWILLER A LA PAROISSE DE WEINBOURG AINSI QUE LA MODIFICATION DES RESSORTS DES CONSISTOIRES DE LA PETITE PIERRE ET D'INGWILLER ET DES INSPECTIONS DE LA PETITE PIERRE ET DE BOUXWILLER – CHANGEMENT DE NOM DE L'INSPECTION DE LA PETITE PIERRE EN INSPECTION ALSACE BOSSUE - MOSELLE**

Rapport du Maire :

Le Maire informe le conseil municipal que le directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce qui concerne la commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de La Petite Pierre serait rattachée à la paroisse de Weinbourg, dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'inspection de Bouxwiller. Le directoire a également proposé le changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue – Moselle.

Les deux inspections, les assemblées consistoriales concernées ainsi que les conseils presbytéraux concernés ont donné leur accord à ces modifications.

La paroisse prendrait le nom de « Weinbourg – Erckartswiller – Sparsbach ».

En application de l'article L.2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions cultuelles doit être recueilli. Le conseil municipal est donc invité à se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Après avoir pris connaissance du rapport du Maire en après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au rattachement des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne. Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue – Moselle.

#### **N°020/2021 AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS**

Vu l'ancienneté du terrain de football actuel ;

Vu les travaux de réparations qu'incomberaient cette remise à neuf ;

Vu la demande de la population plus jeune du village ;

Vu le projet bénéficiant aux générations futures ;

Considérant que la Commune pourra bénéficier de différentes aides de l'Etat et de différents organismes ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à lancer les travaux d'aménagement d'un terrain multisports pour un montant HT de 38 716,85 €.

SOLLICITE les aides de l'Etat et les différentes subventions pouvant être accordées à la Commune en adressant dans un premier temps un courrier aux différents organismes.

La séance est levée à vingt et une heures quinze minutes.  
Suivent au registre les signatures des conseillers présents.

Jean-Marc GITZ  
Maire

Jean-Claude BOEHM  
1er adjoint,

Martine ADLOFF  
2ème adjointe,

Frédéric MEHL  
3<sup>ème</sup> adjoint,

Yannick BRUHL  
Conseiller,

KAUFF Martin,  
Conseiller,

Doris LOTZ  
Conseillère,

Yannick MERZ  
Conseiller,

Gaëtan VIX  
Conseiller,

Michèle RICHERT  
Conseillère,  
Abs. Avec excuses

Véronique WENDLING.  
Conseillère.

